

**B. Déploiement de GAZPAR entre 2015 et 2022 :
1 Md€ d'investissements et 1 300 emplois**

La ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, ainsi que le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, ont signé la décision d'approbation définitive du déploiement par GrDF des compteurs communicants de gaz naturel « Gazpar ».

Ce déploiement constitue une étape importante vers la création de *réseaux énergétiques intelligents*.

Le compteur communicant gaz « Gazpar » transmettra à distance les index de relevés. Il permettra ainsi une facturation sur la base de données réelles et une mise à disposition du client des informations collectées dans le but de l'aider à maîtriser sa consommation.



1) **Le déploiement de 11 millions de compteurs en France d'ici 2022** permettra de créer une véritable filière française de compteurs télé-relevés dans le domaine du gaz naturel.

Le projet va nécessiter **1 Md€ d'investissements** et entraîner la **création de 1 300 emplois directs en France**, pour la recherche/développement, sur les chaînes d'assemblage et de production, et pour les métiers de la pose, du pilotage et de la maintenance. Le bénéfice pour la collectivité est évalué à 850 millions d'euros sur la durée du projet.

Gazpar aura aussi un impact positif sur l'ensemble de la filière du gaz naturel et des travaux qui lui sont associés : isolation thermique, matériels plus performants.

Enfin, la filière de recyclage des anciens compteurs sera dynamisée : le volume des matériels à recycler sera multiplié par quatre pour atteindre 4 000 tonnes par an durant le déploiement.

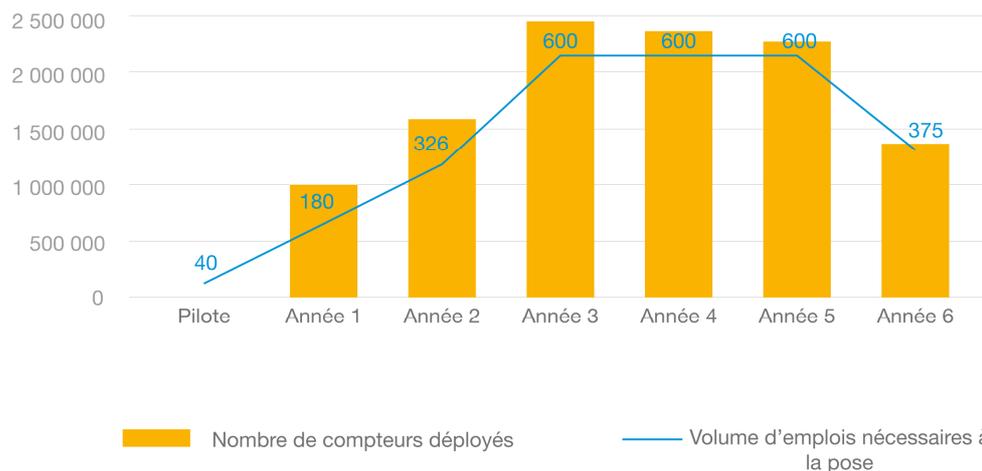
2) **Ces nouveaux compteurs communicants vont :**

- **faciliter la réalisation d'économies d'énergie** et aideront les citoyens à mieux maîtriser leur consommation grâce à des services innovants de diagnostic et de pilotage.



- Les données de consommation seront mises gratuitement à disposition des clients par GrDF sur un site internet. A partir de ce site de GrDF, chaque consommateur aura la possibilité de construire **son propre système d'alerte**, lié aux évolutions de sa consommation et **bénéficier d'information « push »** par email ou SMS.
- permettre de simplifier la facturation : celle-ci sera basée directement sur la consommation réelle et il ne sera plus nécessaire de recourir à des estimations.
- Permettre d'améliorer la performance de GrDF au service de ses clients : diminution des réclamations, connaissance plus précise du parc des compteurs et amélioration du pilotage du réseau.

3) Le déploiement débutera par la mise en place d'un pilote de 150 000 compteurs de 2015 à 2016, qui permettra de vérifier le fonctionnement global du système. Les 11 millions de compteurs et les 15 000 concentrateurs seront ensuite déployés de 2017 à 2022, selon le rythme suivant :



Source : GrDF

